

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

DURÉE :

1 jour (7heures)

PARTICIPANTS :

10 personnes (maximum)

PUBLIC CONCERNÉ :

• Tout le personnel de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

• Une solide expérience en formation et une pratique en manipulation d'extincteurs acquise avec les pompiers volontaires permettent à notre formateur d'apporter des réponses concrètes aux questions des stagiaires.

• S'appuyant sur des supports multimédia adaptés à la formation et de nombreux exercices pratiques, notre formateur met les stagiaires en situation à l'aide de mises en scène réelles.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

• Cette formation s'effectue uniquement en intra avec utilisation de matériel appartenant à l'entreprise afin d'habituer les stagiaires à la manipulation de ce matériel.

• Les exercices pratiques se font en tenant compte des particularités du site.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article R.4227-28 du Code du Travail: « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

Article R.4227-39 du Code du Travail: « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.»

OBJECTIFS :

- Identifier les causes de départ de feu dans l'établissement.
- Savoir donner l'alarme et transmettre l'alerte.
- Intervenir en respectant les règles de sécurité et la conduite à tenir.

PROGRAMME :

- RÔLE DE L'EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION
 - Localisation sur site des points stratégiques;
 - Techniques de reconnaissance;
- RISQUE INCENDIE
 - Causes et effets du feu;
 - Le triangle du feu;
 - Les différentes classes de feu;
- COMBAT DU FEU
 - Les agents extincteurs;
 - Procédés d'extinction;
 - Techniques d'approche et d'attaque;
 - Le danger des fumées;
- MATERIELS D'EXTINCTION
 - Extincteurs sur roues et portatifs;
 - Robinets d'incendie armés;
 - Extinction automatique;
 - Autres moyens (sable, vapeur, azote...);
- ORGANISATION D'INTERVENTION
 - Etude des moyens d'intervention et de protection incendie mis à disposition dans l'entreprise: Plan d'évacuation; Point de rassemblement; Position des extincteurs; RIA; Zone de stockage de produits dangereux; Sorties de secours;
 - Définition d'un mode opératoire;
 - Mise en sécurité de l'entreprise, chantier ou bâtiment;
 - L'alarme et l'alerte;
 - L'évacuation: étude;
- EXERCICES PRATIQUES D'EXTINCTION A L'AIDE D'EXTINCTEURS
 - Techniques d'approche et d'attaque de feu;